



académie
Poitiers

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Charente-Maritime



PPMS

RISQUES-MAJEURS

FICHE D'ACTUALISATION 2018-19

DOCUMENT A COMPLETER

Département : CHARENTE-MARITIME Second degré

Nom de l'établissement : Collège de l'Atlantique

Adresse : rue des pâquerettes 17440 AYTRE

Numéro RNE : 0171339 N

Coordonnées GPS: facultatif - très utile secours

Latitude: 46.132408

Longitude: -1.124102

Courriel de l'établissement

ce.0171339n@ac-poitiers.fr

Téléphone de l'établissement

05 46 44 28 72

Principal ou Proviseur

LE MOUELLIC

Principal adjoint ou Proviseur adjoint

BOBINEAU

Adjoint gestionnaire

LE ROUZES

Référent sureté de l'étab. (police ou gend.)

MASSE

1. REDACTION DU PPMS

	<i>Année</i>	<i>Année</i>	<i>Année</i>	<i>Année</i>
<i>PPMS rédigé le:</i>	2016			
<i>PPMS actualisé le:</i>		2017	2018	
<i>PPMS validé par un exercice le:</i>	1/12/2016		10/10/2018	

2. DIFFUSION DU PPMS

<i>PPMS diffusé aux personnels le:</i>	2016		5/11/2018	
<i>PPMS entériné par le conseil d'administration le:</i>	18/10/2016		8/11/2018	
<i>PPMS diffusé au maire le:</i>	Oct 2017		9/11/2018	
<i>PPMS communiqué à la collectivité de rattachement le:</i>	18/10/2016		9/11/2018	
<i>PPMS communiqué à la DSDEN le:</i>	Oct 2016		9/11/2018	

Répartition des missions des personnels (collèges ; lycées ; autres ..)

CHEF D'ETABLISSEMENT ou faisant fonction	
<ul style="list-style-type: none"> • Activer le plan particulier de mise en sûreté • S'assurer de la mise en place des différents postes • Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités • Réceptionner, noter et communiquer toute information sur la situation et son évolution (tenir une main courante) 	<p>☒ chef de poste (C.E ou PA)</p> <p><i>Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours :</i></p> <p>Tél. fixe : 0546446046 <i>(si possible différent du numéro du standard)</i></p> <p>Mobile <i>(éventuellement)</i> : 06 82 50 62 02</p>
PERSONNES RESSOURCES (enseignants, ATOS, auxiliaires, assistants...)	
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement 	<p>☒ P.A. , gestionnaire, CPE, professeurs en place.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler l'accès de l'établissement 	<p>☒ agent accueil, agent polyvalent</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, selon le cas, électricité...) 	<p>☒ agent de maintenance, chef de cuisine, agent polyvalent.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que tout le monde est en sûreté (publics spécifiques en particulier) 	<p>☒ personnes ressources (PA, gestionnaire, CPE, professeur disponible,..)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les communications téléphoniques (secours, familles...) 	<p>☒ chef d'établissement et si absent chef de poste de la cellule de crise + secrétariat</p>
<ul style="list-style-type: none"> • référent des PAI (récupère trousse de médicaments) 	<p>☒ infirmière ou chef d'établissement ou PA</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'encadrement des élèves (liste des présents, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents) 	<p>☒ professeurs, ASSEDU,.</p>

Établir la liaison avec les secours

<ul style="list-style-type: none"> • Informer les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieux de confinement ou de regroupement externe, blessés éventuels 	<p>☒ chef de poste..</p>
---	--------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et accompagner les secours lors de leur arrivée sur les lieux (informations sur les personnes blessées ou isolées et celles mises en sûreté) 	<ul style="list-style-type: none"> ✳ agent d'accueil, agent polyvalent puis personne ressource disponible
<ul style="list-style-type: none"> • Leur remettre les plans de l'établissement avec localisation des coupures et locaux spécifiques (électriques, stockages particuliers)... 	<ul style="list-style-type: none"> ✳ agent d'accueil (documents à l'accueil)

Assurer la liaison avec les familles

<p>En cas d'appel des familles,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler de ne pas venir chercher les enfants, d'éviter de téléphoner, d'être prudent avec les informations qui n'émanent pas des autorités • Rassurer et informer suivant les consignes du chef d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> ✳ chef de poste + secrétariat.
---	--

Relation avec la presse

<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les consignes du DASEN (si joignable) 	<ul style="list-style-type: none"> ✳ chef de poste, secrétariat
--	--

Composition de l'établissement

CLASSES	NOMBRE D'ELEVES	CLASSES	NOMBRE D'ELEVES	CLASSES	NOMBRE D'ELEVES	CLASSES	NOMBRE D'ELEVES
6A	28	5A	23	4A	25	3A	25
6B	28	5B	23	4B	25	3B	25
6C	28	5C	21	4C	24	3C	28
6D	26	5D	22	4D	24	3D	25
	110		89		98		103

Indiquer les dispositifs d'alerte retenus

(corne de brume, sifflet, trompe, mégaphone, signal lumineux, sonnerie différente incendie, ...)

Le même moyen peut être utilisé à condition d'émettre un signal différent (2 sons longs pour l'un et 3 courts pour l'autre par ex)

Moyens utilisés pour prévenir les occupants :

- Pour signaler un risque majeur : 1) **message confinement** 2) **message évacuation par sono du collège**
- Pour déclencher l'évacuation en cas d'incendie : **sonnerie alarme incendie**
- En cas de risque intrusion/attentat : **message spécifique diffusé par sono du collège**

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

STRUCTURE	TELEPHONE	CONTACT
RECTORAT	05 16 62 66 00	
LE RECTEUR		
LE DIRECTEUR DE CABINET DU RECTEUR	06 82 06 41 76	Mathieu BLUGEON
DSDEN Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale	05 16 52 68 00	Numéro d'astreinte 24 heures sur 24
PREFECTURE	05 46 27 43 00	Standard ouvert 24 heures sur 24
PREFECTURE SIDPC Service Interministériel de Défense et de Protection Civile	05 46 27 43 38	Cellule de crise
MAIRIE		
POLICE ou GENDARMERIE	17	
SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours	18 ou 112	Voir page suivante l'appel aux pompiers
SAMU	15	Votre interlocuteur est un médecin. Voir page suivante l'appel au SAMU
MEDECIN LOCAL Si impossibilité de joindre le SAMU		
CENTRE ANTI POISON	05 56 96 40 80	Centre à BORDEAUX valable pour toute la région Nouvelle Aquitaine
ARS Agence Régionale de Santé	0809 400 004	Direction veille et alerte sanitaire Numéro d'astreinte 24 heures sur 24.
DDTM Direction des Territoires et de la mer	05 16 49 61 00	
DREAL Direction Régionale de l'Environnement, l'aménagement et le Logement	05 49 38 30 34	
EDF		
GDF		
METEO FRANCE	0 899 710 226	
FRANCE TELECOM	1013	
ASCENSEURS		
France Inter :.....Mhz		
France Info :.....Mhz		
Radio locale :.....Mhz		

France bleu Charente-Maritime

Ars-en-Ré (17) : 106.1
La Rochelle (17) : 98.2

Royan (17) : 103.6
Saintes (17) : 103.9

Si vous les avez à disposition, **merci de joindre les plans actualisés** (en version numérique : fichier, scan,...)